

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 10 JUILLET 2020

DATE DE CONVOCATION :
02/07/2020 initial

L'an deux mil vingt le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil légalement convoqué s'est réuni en la mairie, en séance publique sous la Présidence de Monsieur PASCAL COUTEY, Maire.

DATE D'AFFICHAGE :
02/07/2020

Etaient présents :
Anne-Marie BRETELLE,
Clément COTTARD,
Pascal COUTEY
Mathieu DELALONDRE,
Clément FONTAINE,
Sophie FREMONT,
Eric LARRAY,
Frédéric LEROUX,
Alain RENAUT

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 09

VOTANTS : 10

Etaient absents : Sébastien HOMONT (pouvoir à Pascal COUTEY), Maël MORELLI

Secrétaire de séance : Frédéric LEROUX

2020-17 SUBVENTION 2020

L'état d'attribution des subventions diverses est fait et approuvé à l'unanimité pour un montant global de 2245€ et affecté comme suit :

- Amicale Pierrefiquaise : 1 500€
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 50€
- Coopérative scolaire Criquetot : 75€
- Coopérative scolaire Gonneville : 100€
- Coopérative scolaire Etretat : 300€
- Tennis Club Etretat : 220€

Le montant total représente 2245€ .3000€ seront inscrits au budget afin de palier à une demande exceptionnelle.

Ces dépenses seront inscrites à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget primitif 2020.

2020-18 TAUX DES TAXES 2020:

Après proposition, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2020

Taxe d'habitation	:	7.56 %
Foncier bâti	:	12.13 %
Foncier non bâti	:	29.88 %

Soit un produit fiscal attendu de 14307 €uros. Le produit tient compte du prélèvement GIR de 6568 €uros.

2020-19 TICKETS SPORTS LOISIRS CULTURE 2020

Monsieur le Maire indique que 13 enfants ont reçu la participation de la commune en 2019 soit 533€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal

DECIDENT

- **DE RENOUVELER** la participation de la commune à hauteur de 41 € lorsqu'un jeune pierrefiquais âgé de 6 à 18 ans pratique une activité sportive ou culturelle.

Toute personne souhaitant en bénéficier, devra se présenter à la mairie avec une attestation d'adhésion justifiant l'activité exercée, un justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire.

Cette dépense sera inscrite à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget primitif 2020.

2020-20 PARTICIPATION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur Le Maire propose de renouveler la participation de la commune aux frais de transports scolaires à la charge des familles dont le (les) enfant(s) est (sont) scolarisé(s) au collège (y compris les collèves qui ne sont pas situés à Criquetot-l'Esneval).

Avec la Communauté urbaine le coût du transport a été porté à 45 euros. La commune prend en charge 30 €, il reste 15 € à la charge des familles bénéficiaires. Deux familles ont été concernées par ce versement l'an passé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal

DECIDENT

- **DE PARTICIPER** à hauteur de 30 € par enfant
- **D'INSCRIRE** cette dépense au budget primitif 2020

Toute personne souhaitant en bénéficier, devra se présenter à la mairie avec une attestation de paiement à la Communauté de Communes, un justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire.

2020-21 ADHESION 2020

- Les membres du Conseil Municipal décident d'adhérer pour l'année 2020 au :
-
- -Fonds de Solidarité Logement
- - Fonds d'Aide aux Jeunes
-
- Ces dépenses seront inscrites à l'article 6281 de la section de fonctionnement du budget 2020.

Informations diverses :

Le point numéro 1 et 2 concernant le budget ont été annulés en début de séance. Nous attendons les chiffres définitifs du percepteur concernant le compte administratif 2019. Le budget primitif a malgré tout été étudié et préparé durant la séance afin de préparer le vote définitif.

Point fête et cérémonie :

11 Novembre : Anne-Marie BRETEL – Clément COTTARD

Téléthon : Clément FONTAINE- Clément COTTARD

Noël des enfants : Pascal COUTEY- Clément COTTARD

Gouter des anciens : Pascal COUTEY – Clément COTTARD

Repas des anciens : Alain RENAUT- Sophie FREMONT

Il est précisé qu'une messe se tiendra le 13 Août 2020 à 18h00

Communauté urbaine : Alain RENAUT précise qu'un conseil communautaire se tiendra le 15 Juillet 2020.

Sophie FREMONT précise qu'elle est devenue suppléante Communauté urbaine suite aux démissions successives de Pascal COUTEY ainsi que Clément FONTAINE

Point Communication : Eric LARRAY propose la constitution d'un trombinoscope pour le prochain PIERREFIQUES INFO afin de présenter le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La prochaine réunion se déroulera le 24 Juillet 2020 à 19h30.

Les membres,

le secrétaire,

Le Maire,

Pascal COUTEY	Clément FONTAINE
Alain RENAUT	Anne-Marie BRETELLE
Mathieu DELALONDRE	Sophie FREMONT
Sébastien HOMONT	Maël MORELLI
Frédéric LEROUX	Eric LARRAY
Clément COTTARD	